

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle – Horticulture ornementale du 23-06-2025

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle
Responsable de la préparation du document	Alain Grifnée
Date de publication	30 juin 2025
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page 4

II. Ordre du jour

1. Exposé sur la Facturation électronique
2. Validation du PV de l'AS précédente
3. Evaluation Hortidécouvertes
4. Actualités et état de mise en œuvre des priorités pour 2025
5. Différences d'application du contrôle AFSCA d'une province à l'autre (F. Faux)
6. Divers

III. EXPOSE FACTURATION ELECTRONIQUE

Madame Cathy Duchesne, réviseur d'entreprises et expert-comptable certifiée a présenté les enjeux de l'obligation de la facturation électronique à partir du 1^{er} janvier 2026. Les factures devront être sous un format obligatoire avec des champs de données structurés lisibles via des logiciels dédiés. Ces factures devront transiter via le réseau PEPPOL (Pan European Public Procurement Online). Dans le secteur, tous les indépendants (même les indépendants à titre complémentaires) sont concernés. Chacun va donc devoir s'adapter d'ici le 1^{er} janvier 2026 et voir avec son informaticien et son comptable comment il va pouvoir répondre à cette nouvelle obligation.



IV. VALIDATION DU PV DE L'AS PRECEDENTE

Le PV de l'AS du 14 octobre 2024 est validé par l'ensemble des participants

V. EVALUATION 'HORTIDECOUVERTES 2024'

La 13^{ème} édition d'Hortidécouvertes a eu lieu sur 2 jours les samedi 12 et dimanche 13 avril 2025. Les autres éditions n'avaient lieu que sur la seule journée du dimanche. L'extension sur le 2 jours du week-end permet de diminuer le risque d'une mauvaise météo qui peut avoir un impact fort sur la fréquentation de l'évènement. Cela a été le cas cette année, avec un samedi ensoleillé et la matinée du dimanche pluvieuse.

Il y avait 20 participants et la fréquentation pour le week-end est de 16.000 visiteurs (contre 8.700 visiteurs pour 24 participants en 2023).

Les producteurs sont globalement satisfaits de l'évènement mais il est souligné que le nombre de participants devrait être plus élevé de manière. Une réflexion devrait avoir lieu pour 2027 et trouver une formule qui intéresse le plus grand nombre de producteurs.

VI. ACTUALITES ET ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES POUR 2025

1. Certifruit

Le CRA-W et la FWH, en partenariat avec le Collège des Producteurs et le soutien de la Wallonie continuent le projet de valorisation des anciennes variétés fruitiers CERTIFRUIT. L'offre de la gamme CERTIFRUIT est structurée en deux familles : 'RGF Gembloux' pour la sélection issue des essais du CRA-W et 'Trad RGF' pour les variétés traditionnelles qui font preuves de 'robustesse'. Quatorze Artisans-greffeurs adhèrent à la charte. Ils achètent leur bois de greffe au CEHW et garantissent la conformité de la variété et du porte-greffe via une étiquette verte spécifique à CERTIFRUIT. Ils ont commandé 19.000 étiquettes pour la saison 2024-2025. Dix-neuf revendeurs adhèrent à la charte et s'engagent à commercialiser des arbres fruitiers de la gamme CERTIFRUIT avec l'étiquette verte CERTIFRUIT. La réunion d'été annuelle des pépiniéristes CERTIFRUIT aura lieu le 25 juin 2025 à Lesdain. Une journée CERTIFRUIT va être programmée à l'automne.

2. Végétal d'Ici

La charte "Végétal d'ici" est une initiative wallonne qui vise à promouvoir et à garantir la qualité, la traçabilité et l'origine locale des semences et des plants. Elle a été signée au printemps 2024 et elle répond à un besoin croissant de végétaliser la Wallonie avec des espèces adaptées à son environnement, tout en soutenant l'économie locale. La charte garantit aux acheteurs la



qualité, l'origine locale (semences récoltées localement) et valorise le savoir-faire des producteurs locaux et encourage les circuits courts, ce qui permet de réduire l'empreinte écologique liée au transport. Cela permet de mettre en place une filière locale de production de plants de haies mais aussi de soutenir les pépiniéristes forestiers dans leur diversification. Onze pépiniéristes y ont adhéré jusqu'à présent : Trois pour les herbacées et huit pour les ligneux. L'Union Ardennaise des Pépiniéristes est pilote du projet via sa structure d'encadrement des pépiniéristes forestiers et de plants de haies.

VII. DIFFERENCES D'APPLICATION DU CONTROLE AFSCA D'UNE PROVINCE A L'AUTRE

Françoise Faux du CEHW explique via des contacts avec les producteurs elle observe qu'il y a dans certains cas des différences d'application du contrôle AFSCA d'une province à l'autre. Elle est représentante du secteur aux comités de concertation AFSCA qui ont lieu 2 fois par an et pourrait y relayer les différentes observations. Certains producteurs évoquent le flou qui règne sur les passeports phytosanitaires. Doivent-ils les garder ou non ?

VIII. DIVERS

Pas de divers.



LISTE DES PARTICIPANTS

Producteurs

Guillaume BEUKEN
Caroline BEUKEN
Jena-Charle de WITTE
Simon de WITTE
Frédéric DROEVEN
Philippe GODEFROID
Damien HENRICOT
Marie JANSSEN
Roland KERSTEN
Cédric LECOCQ
Damien PUSSEMIER
Stephen SAINT-GHISLAIN
Christine TARGNION
Edouard VAN DER SCHUEREN
Jeanne et Linda de Pépinières GERARD

Non Producteurs

Alain GRIFNEE (Collège des Producteurs)
Françoise FAUX (CEHW)
Anne SLUYSMANS (FWH)
Claude VANHMELEN (FWH)